

M ARNOULD :

"11 h 30, mes pauvres chéries, nous sommes tous condamnés à mort. Exécution tout de suite. Aie du courage, ma pauvre chérie, je t'embrasse ainsi que les gosses. Ton René. Nous avons communié. Elève les gosses le mieux que tu pourras".

M BOILLOT :

"11 h 30. Mes biens chers, nous avons encore 10 minutes pour écrire. Sommes condamnés à mort. J'ai bien pensé à vous ces deux derniers jours, et m'en veux de vous laisser seuls. J'ai communié à l'aumônier militaire, cela te fera plaisir. Bon courage, ma Gette. Elève bien petit Claude. Je vous adore et vous envoie mes derniers baisers.

M STADLER :

"11 h 30. Femme chérie, Enfants chéris, au reçu de cette lettre, tout sera fini. Prends courage et surtout pense bien aux enfants. Embrasse-les toujours bien pour moi, et sois toujours avec eux comme je serai toujours avec toi. J'ai communié et je meurs la conscience tranquille. Nous nous reverrons là-haut. Bons baisers à tous les trois..."

M MAISONNEUVE :

"Charleville le 25 juin 1944

Ma femme bien aimée, mes enfants chéris,

Je vous écris de la prison où je suis depuis hier au soir. Je me demande ce que vous devenez depuis mon départ si brusque.

J'avais tant encore à faire pour nos enfants et toi-même, nous avions des bons et des mauvais moments, mais la vie pour nous était heureuse quand-même.

Je ne sais encore le sort qui m'attend, mais comme il faut toujours s'attendre au pire et cela est paraît-il fait si rapidement que je t'adresse mes dernières volontés.

C'est que tu continues à élever mon petit René et ma petite Jeanine en bon Français, dans l'honneur du travail et de la probité, je sais ma chérie que je peux me fier à toi pour cela. Car ta vie a toujours été pleine de droiture, tu feras ce qui te semblera le meilleur, soit le meilleur, soit retourner avec ta mère ou chez nous; mes frères et sœur ne pourront faire mieux t'aider.

Je sais quel immense chagrin cela te fera si je suis fusillé, pardonne-moi je t'en supplie de te causer cette grande peine à toi et à mes chers enfants que sous des dehors parfois un peu brusques j'adorais comme un fou et je demande qu'ils conservent toujours le souvenir de leur cher papa qui les aimait tant, tu diras aussi à ma chère maman, qu'elle me pardonne aussi..."

M MAISONNEUVE :

"MAISONNEUVE Lucien 11 h 30, le 26 juin 1944

Ma petite femme chérie, Mes enfants adorés,

Je vous dis adieu pour toujours, je vais mourir. Pardonnez-moi la peine que je vous fais, René et Jeanine aimez bien votre maman; j'ai communié avant de mourir et suis mort en chrétien. Priez pour moi sur terre, je prierai pour vous au ciel".